

**NOTE SUR LES CONTROLES ANTIDOPAGES  
EN REGION PAYS DE LA LOIRE  
EN 2007**

Cette mission de contrôle qui incombe aux Directions Régionales Jeunesse et Sport et réalisée conjointement avec le Médecin de Lutte Anti-Dopage (MLAD) est la mise en action régionale de la politique de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD).

Voici en quelques chiffres, ce que représente la lutte contre le dopage dans les Pays de la Loire en 2007 :

- ❶ Le nombre de « Missions » mises en place sur le terrain a été de : 71 missions
- ❷ Nombre de prélèvements effectués : 396 prélèvements
- ❸ Un préleveur en mission effectue donc en moyenne : 5,6 prélèvements
- ❹ Nombre de prélèvements effectués sur des « hommes » : 272 soit 69 %
- ❺ Nombre de prélèvements effectués sur des « femmes » : 124 soit 31 %
- ❻ Nombre de prélèvements inopinés : 245 soit 62 %
- ❼ Nombre de prélèvements effectués en compétition : 309 soit 78 %
- ❽ Nombre de cas positifs entre janvier et octobre 2007 : 12 soit 3 % des prélèvements effectués
- ❾ Le Top 5 des disciplines les plus contrôlées :
  - Cyclisme ⇨ 16 missions
  - Athlétisme ⇨ 8 missions
  - Handball ⇨ 7 missions
  - Volley-ball ⇨ 6 missions
  - Basket-ball ⇨ 5 missions

Ces 42 missions correspondent environ à 234 prélèvements. Ce qui signifie que 59 % des prélèvements 2007 de la région se concentrent sur ces 5 disciplines.

- ❿ La réalisation de ces prélèvements à nécessité le déploiement sur le terrain de 15 préleveurs.

**Informations utiles :**

⇨ 11 nouveaux agents préleveurs sont en cours de formation afin de compléter l'équipe régionale.

⇨ Parmi ces nouveaux préleveurs un seul est médecin. Les autres sont infirmiers ou masseur-kinésithérapeutes (Délibération AFLD n° 50 du 10 mai 2007).

⇨ A partir du 26 mars 2008 les préleveurs « hommes » ne seront autorisés à contrôler que les hommes et même chose pour les femmes (décret n°2007 – 462 du 25 mars 2007 article 30).